



Saint-Zéphirin
de Courval

RAPPORT DU MAIRE

Sur la situation financière terminée le 31 décembre 2022

Rapport présenté à la séance ordinaire du 5 juin 2023
par le maire, monsieur Mathieu Lemire

À tous les citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval,

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, j'ai le plaisir de présenter et de déposer le rapport annuel de la Municipalité exposant les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2022.

États financiers 2022

Les états financiers de l'année 2022 de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval ont été vérifiés par la firme « FBL » qui a déposé son rapport au conseil le 5 juin 2023. Les résultats révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de \$. Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2022 était de \$ excluant les réserves financières de \$ et les fonds réservés de \$. La dette à long terme incluant la dette en cours de refinancement et la part des organismes sous notre contrôle ou en partenariats s'élève à \$.

Depuis 2018, les nouvelles procédures ministérielles nous obligent à inclure notre participation à la RIGIDBNY et à la Régie Incendie Lac St-Pierre dans nos états financiers.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville.

Sommaire des résultats à des fins fiscales Exercice terminé le 31 décembre 2022			
	Budget 2022	Réalisation 2022	Consolidation avec les Régies
Revenus de fonctionnement	1 834 320	1 929 043	1 834 468
Charges	1 681 399	1 746 136	1 803 348
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	152 921	182 907	164 452
<i>Éléments de conciliation à des fins fiscales</i>			
Amortissement des immobilisations		309 391	325 507
Coût des propriétés vendues		0	0
Gain ou perte de cession			
Remboursement de la dette à long terme	(310 300)	(310 300)	(310 300)
<i>Affectations</i>			
Activités d'investissement	(217 582)	(454 603)	(456 136)
Excédent (déficit) accumulé	374 961	366 789	386 413
Total des éléments de conciliation à des fins fiscales	(152 921)	(88 723)	(54 516)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	(39 148)	(23 396)

Rémunération des membres du conseil : année 2022

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

- Un conseiller reçoit annuellement une rémunération de 4 000 \$ et une allocation de dépense de 2 000 \$;
- Le maire, quant à lui, reçoit annuellement une rémunération de 12 000 \$ et une allocation de 6 000 \$;
- Un membre du conseil qui s'absente d'une séance du conseil, d'une session de travail, la rémunération ainsi que l'allocation habituellement versées sont réduites de 50%.
- De plus, un membre du conseil reçoit une rémunération de 50 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes.

Informations 2022

Évaluation imposable agricole 2022 (aux fins de taxation 2022)	95 572 200 \$
Évaluation imposable générale 2022 (aux fins de taxation 2022)	50 417 900 \$
Évaluation non-imposable 2022(École, édifices municipaux) :	2 594 700 \$
Évaluation foncière 2022	148 584 800 \$

Conseil municipal 2021-2025

Monsieur Mathieu Lemire	maire
Monsieur Yvan Fréchette	conseiller #1
Madame Sylvie Jutras	conseillère #2
Madame Rachel Fahlman	conseiller #3
Madame Dany Drolet	conseillère #4
Madame Chantal St-Cyr	conseillère #5
Monsieur François Leclerc	conseiller #6

Personnels de l'Hôtel de ville

Hélène Chassé, <i>g.m.a</i>	Directrice générale / greffière-trésorière
Monique Manseau	Adjointe
Dany Caron	Officier municipal / inspecteur municipal
Nathalie Fréchette	Agente communautaire
Angèle Lefebvre	Bibliothécaire

Conclusion

Considérant que les mesures sanitaires ont pris fin en 2022 le conseil a peu réaliser bons nombres de projets. Nous pouvons constater que 2022 a été une année de retour à la normale pour les investissement.

Dans l'ensemble, nous avons réussi à atteindre nos objectifs :

- Investissement ingénierie conduites et traitement
- Investissement ingénierie conduite d'aqueduc rang Sainte-Geneviève
- Investissement ingénierie réfection rangs Saint-François et Sainte-Geneviève
- Pavillon du terrain balle complété
- Érection de deux haltes cyclistes
- Achat de deux vélos électriques
- Achat d'un immeuble à vocation communautaire.

Priorités 2023

Malgré l'augmentation du coût des matériaux et de la main-d'œuvre des entrepreneurs et selon les aides financières disponibles, le conseil prévoit réaliser plusieurs projets en 2023, dont ceux reportés en 2021 et 2022 :

- Installation de la borne électrique
- Éclairage de rues et installation
- Stationnement
- Garage municipal

- Conception d'un parc des familles (terrain de balle)
- Projet de garderie communautaire;
- Mise à jour de la Politique de la famille et des aînés(MADA)

Naturellement, le conseil municipal demeure à l'affût de programmes gouvernementaux pour le renouvellement des infrastructures et l'amélioration des équipements municipaux.

Soyez assurés que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité toujours dans le but d'offrir les meilleurs services possibles.

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les employés et bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités ne connaîtraient pas autant de succès.

Au nom des membres du conseil municipal, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Mathieu Lemire